



**Communauté de
Communes du Val d'Ornois**

Établissement public de
coopération intercommunale
(EPCI)

COMPÉTENCES :

Aménagement de l'espace

Ex : Elaboration du PLUi en cours

Action de développement économique

Ex : Création d'une zone d'activités

Politique du logement et du cadre de vie

Ex : Mise en place d'une OPAH

**Protection et mise en valeur
de l'environnement**

Ex : SPANC, entretien/restauration des cours d'eau

Voirie

Ex : aménagement de l'accès à l'Hôtel d'Entreprises

Sport, scolaire et culture

Ex : Ecole de Musique Intercommunale, restauration scolaire, subventions aux associations, entretien des écoles (dès septembre 2013)

Social

Ex : CDST, mise en place d'un point emploi

contact //

Communauté de Communes
du Val d'Ornois
14 Place de l'Hôtel de Ville
55130 Gondrecourt-le-Château
Tél. : 03 29 89 79 07
Fax : 03 29 89 79 39
Email : valdornois@wanadoo.fr

// Présentation de l'EPCI

Composition et localisation



Carte des communes
de l'EPCI et localisation de Bure

Créée en 2003, la Communauté de Communes du Val d'Ornois regroupe les dix-neuf communes présentes sur le canton de Gondrecourt-Le-Château. Elle compte 4 737 habitants pour une surface de 341 km². Situé dans le Sud Meusien, à la source de l'Ornain et à quelques kilomètres de Bure, le territoire est frontalier des Vosges par le Sud et de la Haute-Marne par le Sud-Ouest.

Fonctionnement

Au sein de la Codecom, vingt-sept salariés occupent des postes à temps plein ou partiel dans la restauration scolaire, au siège de l'EPCI et à l'école de musique intercommunale. Elle est à l'origine de nombreux projets tels que :

- la création d'un Hôtel d'Entreprises ;
- la mise en place d'une déchetterie intercommunale et la dépollution d'anciennes décharges ;
- la construction d'un bâtiment pour accueillir une boulangerie et une épicerie ;
- la construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Évolutions

L'EPCI intervient dans de nombreux domaines conformément aux compétences dont il dispose (cf. colonne de gauche).

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, les Communautés de Communes de la Haute Saulx et du Val d'Ornois réalisent une **étude de faisabilité concernant la fusion des deux établissements publics.**

Aménager l'espace, développer durablement le territoire.

// Anticiper les enjeux liés à Cigéo

Le projet de centre de stockage réversible profond de déchets radioactifs en Meuse/Haute-Marne (Cigéo) revêt de nombreux enjeux pour notre collectivité de par sa proximité et son envergure, comme en témoigne le travail mené dans le cadre du SIDT (Schéma Interdépartemental de Développement du Territoire). Les impacts environnementaux, économiques et sociologiques doivent être identifiés afin d'aménager au mieux notre territoire, d'améliorer son attractivité et ainsi de permettre un développement durable et harmonieux répondant aux attentes des populations. Dans le cadre de ses compétences, la collectivité a défini des axes de développement qu'elle souhaite faire connaître lors du débat public. ■



Aménagement des axes routiers structurants

// Faciliter les transports et les déplacements

Le transport des colis

L'activité générée par la construction et l'exploitation de Cigéo va entraîner une forte augmentation des transports. Afin de préserver le cadre de vie des habitants, leur sécurité, le paysage et ainsi limiter la gêne occasionnée par cette activité, le Conseil Communautaire a arrêté son choix sur l'acheminement ferroviaire des déchets jusqu'au site sans rupture de charge avec utilisation de la ligne existante de la vallée de l'Ornain et de l'emprise actuelle de Gondrecourt jusqu'au site (cf. carte ci-contre).



Aménagement possible de l'accès ferroviaire depuis la voie ferrée (fret) de la vallée de l'Ornain avec aménagement de la voie sur l'ancienne emprise existante et le raccordement à Cigéo depuis la frontière Haut-Marnaise.

TRANSPORTS

- Transport des colis sans rupture de charge par voie ferrée
- Ouverture de la ligne ferroviaire aux voyageurs
- Aménagement des principaux axes routiers

Le transport des voyageurs

Cette opportunité doit permettre de rendre la ligne utilisable pour les voyageurs jusqu'à Gondrecourt-le-Château. Cela revêt de nombreux objectifs : éviter la saturation des réseaux routiers, proposer un type de transport en commun, améliorer l'attractivité du territoire en facilitant les trajets vers les villes, notamment pour les lycéens et étudiants (pas de lycée ni d'études supérieures à proximité).

Le réseau routier local

Les axes routiers doivent être aménagés et les villages contournés afin de faciliter et sécuriser les transports liés directement et indirectement à Cigéo (cf. carte ci-dessus). Actuellement, les distances entre le laboratoire et notre territoire sont insignifiantes mais les routes sont sinueuses et le temps de trajet ne favorisent pas l'implantation de nouveaux habitants.

Ces aménagements sont donc une condition sine qua non pour assurer la venue de nouvelles populations. Elles pourront faire le trajet domicile - travail rapidement et ainsi éviter une urbanisation à outrance des communes limitrophes au centre d'enfouissement et permettre un développement harmonieux d'un périmètre plus étendu.

// Dynamiser l'économie

Des retombées économiques locales indispensables

Fragilisée par la crise économique et par la fermeture d'une importante entreprise (usine de meubles) l'économie locale doit être dynamisée par Cigéo. Le taux de chômage atteignait les 12.7% en 2009 et a nettement progressé ces dernières années. Cela représente 379 demandeurs d'emploi pour le canton de Gondrecourt-le-Château.

L'implantation du Laboratoire de Bure n'a pas apporté les retombées économiques escomptées. Le projet Cigéo doit avoir des conséquences directes et durables sur l'emploi et plus généralement sur l'économie Sud-Meusienne. C'est le territoire d'accueil qui doit bénéficier principalement de cette nouvelle activité avec l'implantation de nouvelles entreprises et l'embauche des populations en recherche d'emploi.

Une formation en adéquation de l'offre et la demande

Afin de diminuer le taux de chômage du canton, un important programme de formation doit être mis en place. Mettre en adéquation l'offre et la demande par une mise à niveau des compétences et qualifications des demandeurs d'emploi doit permettre une embauche massive prioritairement axée sur ces populations.

Dans le même ordre d'idée, la formation des entreprises de proximité est indispensable à la pérennisation et au



Hôtel d'Entreprises à Gondrecourt-le-Château

développement de leurs activités. Elles doivent être en mesure de répondre aux nombreux marchés qui seront liés directement ou indirectement à Cigéo.

Un territoire d'accueil pour les entreprises

Afin de pouvoir accueillir de nouvelles entreprises dont l'activité est liée ou non au centre de stockage, la Codecom a créé une zone d'activités et un Hôtel d'Entreprises de quatre cellules. La mise en place d'un PLUi va permettre de définir des zones réservées aux activités économiques et ainsi permettre leur accueil.

ÉCONOMIE

- Proximité comme facteur de performance économique (sécurité, infrastructures, développement durable)
- Main d'œuvre disponible à former
- Hôtel d'Entreprises, ZA et foncier disponibles

// Définir un accompagnement et une fiscalité adaptés aux besoins de l'EPCI

Un dispositif d'aides à la hauteur des ambitions du territoire

Les bouleversements induits par l'implantation possible de Cigéo sont sans précédent pour le territoire.

Que ce soit dans le domaine des transports, de l'accueil de nouvelles populations ou des services et infrastructures, les aménagements à prévoir sont conséquents. Les investissements et frais de fonctionnement qui seront portés par notre collectivité vont être fortement impactés. Un accompagnement propre à l'EPCI doit être défini en tenant compte des enjeux ciblés dans le SIDT.

La collectivité doit disposer davantage de moyens pour ne pas subir mais être l'acteur principal de son développement.

Maintenir une fiscalité directe attractive

Les habitants du canton ne doivent pas subir les conséquences fiscales des investissements menés par la Codecom. Une augmentation de la fiscalité directe de l'EPCI n'est pas une solution envisageable. Les politiques publiques locales doivent être accompagnées par une fiscalité spécifique au projet Cigéo.

Cela permet notamment de maintenir et de développer l'attractivité du territoire pour les entreprises et populations.

ACCOMPAGNEMENT ET FISCALITÉ

- Disposer d'un accompagnement adapté aux problématiques locales
- Permettre à l'EPCI de rester prescripteur de son territoire

// Accueillir la population

Notre territoire se doit d'être attractif pour accueillir les nouvelles populations susceptibles de s'installer à proximité de Cigéo. La collectivité doit être en mesure d'accentuer ses efforts concernant l'habitat, l'accès aux services et plus généralement le **cadre de vie**.

L'habitat

Les caractéristiques des logements recherchés (quantité, taille, localisation, confort, locatif, etc.) sont à prendre en compte pour définir une politique d'habitat adaptée aux spécificités d'un grand chantier. L'objectif étant de pouvoir inverser la courbe démographique tout en rénovant les **cœurs de village** et en les densifiant pour éviter l'étalement urbain.

// Exiger la sûreté du stockage

L'environnement

Les forêts et paysages Sud-Meusien sont les principaux atouts locaux. L'activité agricole est très présente et ne doit pas être remise en cause par l'implantation de Cigéo. Les préoccupations de la Codecom se tournent également vers la ressource en eau. Face aux besoins à venir, une meilleure utilisation de la ressource est nécessaire.

La sécurité des populations actuelles et à venir

Les questions et craintes sont nombreuses pour les populations locales. Le fait d'enfouir des déchets de **haute et moyenne activités à vie longue** pose de nombreuses questions de sûreté.

L'entreposage tampon en surface mérite d'être détaillé.

L'accès aux services

La distance séparant notre canton des principales villes telles que Neufchâteau, Joinville et Ligny-en-Barrois, rend l'accès à certains services difficile. Développer les **services de proximité** est un enjeu majeur pour le territoire (ex : l'accès aux soins avec la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire).

CADRE DE VIE

- **Disposer d'un territoire attractif**
- **Permettre l'accueil de nouvelles populations avec une politique d'habitat adaptée**
- **Garantir l'accès aux services**

Les études menées par l'ANDRA et les différents organismes compétents doivent permettre de **traiter l'ensemble des risques liés à l'implantation de Cigéo et à son exploitation**. A l'heure actuelle, certaines questions restent sans réponse et devront être traitées par l'ANDRA : le conditionnement des déchets organiques alpha, le risque d'incendie et les colis bitumés, la mémoire du site, etc.

L'Etat doit appliquer le principe de précaution en s'assurant que le projet est sans danger pour la santé des populations actuelles et des générations futures, ainsi que pour l'environnement.

SÉCURITÉ

- **Préserver l'environnement**
- **Garantir la sécurité des populations actuelles et à venir**

CHIFFRES CLÉS

- **12.7 %**
Taux de Chômage (INSEE- 2009)
- **-5.6 %**
Évolution démographique du canton sur la période 1999-2010 (INSEE)
- **27 %**
Des habitants sont âgés de 60 ans ou plus (INSEE- 2009)
- **14.1**
Habitants au kilomètre carré (INSEE- 2009)

CONCLUSION

De par l'étendue de ses compétences, la Communauté de Communes du Val d'Ornois détient un rôle clé dans l'aménagement du territoire.

En restant exigeante sur la sûreté du projet, l'EPCI se doit de saisir l'opportunité que représenterait l'implantation d'un site industriel d'une telle ampleur.

Cigéo constitue un apport économique significatif sur un territoire aujourd'hui en quête d'une nouvelle dynamique.

